

## SÉLECTION D'UNE ABEILLE ADAPTÉE AUX CONDITIONS APICOLES RÉGIONALES

Un groupe de 16 apiculteurs professionnels se sont constitués en CETA pour œuvrer d'une manière collective à la sélection d'une abeille adaptée à l'apiculture régionale, autonome, prolifique et rustique. Ils s'affranchiront ainsi des achats récurrents tant hors région que hors territoire national, pour plus d'autonomie génétique et financière.

### DESCRIPTION DU PROJET

Dans le contexte actuel de fortes mortalités d'abeilles, les apiculteurs sont obligés de renouveler leur cheptel, essaims et reines, de manière très importante.

Pour ce faire la plupart des apiculteurs optent pour deux solutions :

- soit, l'achat de souches sélectionnées (bien souvent achetées à l'étranger car non disponibles en France) sur lesquelles les apiculteurs élèveront leurs propres reines ;
- soit, l'achat de reines fécondées issues de ces mêmes sélectionneurs étrangers ou bien auprès de multiplicateurs locaux.

Dans les deux cas, ces systèmes posent le problème de la dépendance à la fois génétique et économique, ce qui les rend peu durables.

Les conséquences de cette inadaptabilité sont multiples :

- l'impossibilité de profiter de la totalité des miellées disponibles sur notre territoire (de mars à novembre) ;
- une faible autonomie des colonies (nécessitant souvent un complément alimentaire) ;
- et un manque de rusticité (impactant le développement et la dynamique de la colonie, l'adaptation aux conditions climatiques, et la résistance aux maladies).

Le travail de sélection a déjà commencé au printemps 2016 au sein du CETA. Ce travail a été l'occasion d'amorcer une mise à niveau des membres en élevage et de réaliser des échanges sur les critères de sélection et la manière de juger collectivement les colonies.

Un travail de suivi et de testage a eu lieu à l'automne 2016 sur les 400 reines distribuées, en partenariat avec l'association de développement de l'apiculture régionale. Le but est la création de lignées stables et répondant aux critères fixés par le groupe.

La création de ces lignées est un travail de plusieurs années et qui ne pourra aboutir que sur le long terme et doit être collectif. Ce projet n'aboutira qu'accompagné de salariés dotés de compétences techniques, scientifiques et d'animation de groupes.

Le CETA s'est volontairement limité à 16 membres dans un souci d'efficacité, le but étant de favoriser en région la création d'autres groupes de sélection. Ces groupes pourraient avoir des objectifs sensiblement différents en fonction des critères prioritaires, mais pourraient être épaulés par des techniciens communs.



Gard (30)

**NOMBRE D'AGRICULTEURS IMPLIQUÉS**  
16

**STRUCTURE PORTEUSE DE LA DEMANDE**  
CETA API D'OC

**PRINCIPALE ORIENTATION DE PRODUCTION**  
► Apiculture

**PRINCIPALE THÉMATIQUE**  
► Biodiversité domestique et cultivée

**AUTRES THÉMATIQUES AU CŒUR DU PROJET**

- Autonomie alimentaire des élevages
- Économie circulaire
- Changement climatique (adaptation)
- Agriculture biologique
- Diversification des activités agricoles ou non-agricoles

**STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT**  
Association

**PARTENAIRES ENGAGÉS**

- CETA Val de Saône
- ADARA Rhône-Alpes

**DATE DE RECONNAISSANCE DU PROJET**  
27 janvier 2017

**DURÉE DU PROJET**  
72 mois

**TERRITOIRE CONCERNÉ**  
Languedoc-Roussillon

**ORGANISME DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE CHARGÉ DE LA CAPITALISATION DES RÉSULTATS**  
Association de développement de l'apiculture professionnelle en Languedoc-Roussillon